

Avant-propos

Réussir à concilier le progrès social et économique avec la sauvegarde de l'équilibre naturel de la planète est un enjeu majeur de ce début du XXI^e siècle. Faire face à ces défis nécessite de s'appuyer sur un diagnostic du contexte régional, partagé avec l'ensemble des acteurs, qu'ils soient décideurs ou simples citoyens.

Cette édition 2025 du tableau de bord sur le développement durable en Occitanie actualise celui publié l'an dernier ([Insee Dossier Occitanie n° 24, juillet 2024](#)).

Les indicateurs sont regroupés en 16 fiches, associées chacune à l'un des objectifs de développement durable définis par l'ONU dans son Agenda 2030. Le 17^e objectif, portant sur les partenariats pour la réalisation des objectifs de développement durable, n'est pas abordé ici, faute de données disponibles ou pertinentes à l'échelle régionale.

Ce tableau de bord intègre des indicateurs portant sur les enjeux territoriaux spécifiques à l'Occitanie. Il est à ce titre complémentaire aux indicateurs territoriaux du développement durable proposés par l'Insee et le Service des données et études statistiques, service statistique du ministère en charge de la Transition écologique ([Indicateurs territoriaux de développement durable – Bases de données par région, département, commune](#)).

Le tableau de bord du développement durable en Occitanie a vocation à être actualisé régulièrement afin de construire un outil de suivi dans le temps. Des études thématiques peuvent l'accompagner pour éclairer les différentes facettes du développement durable. L'étude publiée la plus récente aborde la problématique de l'exposition au risque d'inondation par débordements de cours d'eau, en lien avec l'objectif 13 « lutte contre les changements climatiques » ([Insee Analyses Occitanie n° 154, octobre 2024](#)). La prochaine étude portera sur la biodiversité, liée à l'objectif 15 « vie terrestre ».

Les travaux présentés ici à l'échelle de l'Occitanie sont le résultat d'un partenariat entre la Préfecture de région, le Conseil régional, la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement et l'Insee. Cet exercice a également été rendu possible grâce au concours d'experts de la Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt, de l'Agence régionale de santé, de Météo-France, de l'Observatoire régional des déchets et de l'économie circulaire en Occitanie et à la contribution d'autres organismes fournisseurs de données.